

ACADÉMIE DE DROIT INTERNATIONAL
FONDÉE EN 1923 AVEC LE CONCOURS DE LA
DOTATION CARNEGIE POUR LA PAIX INTERNATIONALE

RECUEIL DES COURS
COLLECTED COURSES OF THE HAGUE
ACADEMY OF INTERNATIONAL LAW

2025

Tome 448 de la collection

BRILL | NIJHOFF

Leiden/Boston

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

Droit international et polycentrisme normatif, la règle internationale dans tous ses états. Cours général de droit international, par M. KAMTO, professeur à l'Université de Yaoundé II	9-557
---	-------

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	27
Introduction	29
1. Polycentrisme	32
2. Normatif	34
3. Qu'est-ce que le polycentrisme normatif	35
Première partie. Polycentrisme et production de la règle de droit international	45
Titre I. Polycentricité de la doctrine normative	47
Chapitre I. Oligarchie des pionniers du droit international et doctrine normative	48
Section 1. Le temps de la doctrine normative	48
Par. 1. Manifestation du polycentrisme normatif pendant la période d'éclosion du droit international (fin du XVI ^e siècle au XVIII ^e siècle)	49
A. Illustration de la doctrine normative des pionniers	51
1. De la guerre juste et contre l'esclavage	51
2. Liberté des mers ou souveraineté sur les mers? La controverse entre Grotius et Selden et l'émergence d'une règle nouvelle	57
a) Hugo Grotius et le principe de la liberté des mers	58
b) John Selden et le principe de la souveraineté sur les mers.	63
3. Quelques autres principes de droit international tirés de la doctrine des pionniers.	64
a) Le principe de l'interdiction du passage sur le territoire d'un Etat neutre	64
b) L'usucapion ou prescription acquisitive	65
B. Fondements et buts de la doctrine des pionniers	66
1. Une doctrine fondée essentiellement sur la pensée judéo-chrétienne	66
2. Une doctrine inspirée par la défense des intérêts des puissances et de grandes compagnies commerciales de l'époque	69
3. Une doctrine marquée par le droit romain	71
C. L'empreinte des pionniers sur le droit des gens.	74
1. Quelques successeurs de Grotius et leur contribution à la formulation doctrinale des règles internationales.	74
2. L'influence durable des pionniers sur le droit international	76
Section 2. Doctrines d'expansion coloniale et monocentrisme normatif européen (XIX ^e siècle-début du XX ^e siècle)	79
Par. 1. Contexte général	79
Par. 2. De la liberté de navigation fluviale et du sort des détroits	82

A. Le principe de la liberté de la navigation fluviale.	82
B. La question des détroits	83
Par. 3. Le régime des capitulations et la juridiction consulaire. .	84
Par. 4. Les institutions juridiques de la domination européenne à partir du XIX ^e siècle	88
A. Principes d'acquisition des titres territoriaux	88
1. Le principe de la découverte et de l'occupation de la <i>terra nullius</i>	89
2. La conquête	96
3. Principes d'harmonisation de la domination des puis- sances européennes sur les territoires extra-européens. .	99
a) Le principe de la porte ouverte	99
b) Les principes des zones d'influence et de l'hinterland	100
c) Le principe du protectorat	102
Chapitre II. Ploutocratie doctrinale et polycentrisme normatif	106
Section 1. La doctrine éclatée	107
Section 2. Sélectivisme persistant et disqualification dans la doc- trine	113
Section 3. La doctrine normative aujourd'hui: illustration avec la question du recours à la force	117
Par. 1. De la «guerre juste» à la légitime défense préventive: observations critiques sur des doctrines étatiques.	118
A. L'invocation de la «guerre juste»	118
B. La légitime défense préventive.	119
Par. 2. La doctrine de la légitime défense contre des acteurs non étatiques	122
Par. 3. Les cas récents de recours illicites à la force: précéd- ents? Modification de la règle existante? Emergence d'une règle nouvelle?	126
A. Le recours à la force contre la Serbie («Operation Allied Force» de l'OTAN, 1999)	127
B. La guerre contre l'Irak («Operation Iraqi Freedom» des Etats-Unis et alliés, 2003)	128
C. La guerre contre l'Ukraine («Opération militaire spéciale» de la Russie, 2022)	130
D. L'agression israélo-américaine contre l'Iran (juin 2025) . .	134
Titre II. Modes classiques de production du droit international et poly- centricité normative	137
Chapitre I. Problématique générale	138
Section 1. Situations, valeurs et politique dans la production du droit international.	138
Par. 1. Environnement de la règle ou contexte de son avènement	138
Section 2. Polycentrisme et production concertée des règles de droit international.	142
Par. 1. Elaboration politique des instruments juridiques interna- tionaux: négociations diplomatiques.	142
Par. 2. Elaboration technique des instruments juridiques interna- tionaux: codification par un organe d'experts.	147
Par. 3. Travaux préparatoires comme révélateurs du polycen- trisme juridique.	150

Section 3. Illustrations	152
Par. 1. Contrariété ou potentiel de conflictualité au sein d'une même norme juridique internationale	152
Par. 2. Contrariété ou potentiel de conflictualité normative au sein d'un même acte juridique international	154
Par. 3. Contrariété ou potentiel de conflictualité entre normes issues des ordres ou sous-ordres juridiques internationaux différents	162
Chapitre II. Polycentrisme conventionnel : normativité restreinte et normativité générale en droit des traités	165
Section 1. Bilatéralisme conventionnel	165
Section 2. Régionalisme conventionnel	169
Par. 1. Le régionalisme juridique en tant qu'expression des valeurs spécifiques d'une aire géoculturelle donnée	169
Par. 2. La contribution des règles du droit régional au droit international « universel »	172
Section 3. Universalisme conventionnel	175
Par. 1. Elargissement du cercle conventionnel et dilution de l'autorité de la norme	176
Par. 2. Les réserves aux traités comme manifestation du polycentrisme normatif	177
Par. 3. Rôle de l'Etat : puissance de l'Etat et processus normatif conventionnel	179
Chapitre III. Rapports entre cercles des normes conventionnelles	183
Section 1. Normes régionales et normes universelles : concurrences, conflictualités	183
Par. 1. Position du problème	183
Par. 2. Rapports entre normes, autonomie des sources normatives	184
A. Problématique générale	184
B. Problème de l'ingestion de la norme régionale par la norme universelle	188
1. Approche générale : absorption-abrogation	188
2. Cas particulier du droit régional d'intégration	189
3. Problème de la hiérarchie des normes	191
C. De la hiérarchie entre normes d'une même sphère de normativité	191
1. La primauté de la Charte des Nations Unies (art. 103) : bref rappel du problème théorique	191
2. Cas particulier des normes communautaires européennes par rapport au droit international général	193
D. La question du <i>jus cogens</i> régional	194
Section 2. Normes bilatérales – normes régionales – normes universelles : résolution des conflits des normes	199
Par. 1. Problèmes d'interprétation	200
Par. 2. Résolution des conflits de normes	204
A. Bref rappel des solutions classiques au problème de conflit des normes	204
B. Résolution anticipative des conflits de normes	206
Section 3. Rapports entre droit conventionnel et droit international coutumier	207
Par. 1. Le droit conventionnel révélateur du droit coutumier	207

Par. 2. Autonomie respective du droit international coutumier et du droit conventionnel.	214
Chapitre IV. Production polyarchique concertée, conventionnelle et non conventionnelle, des normes de droit international	217
Section 1. Les actes des organisations internationales.	217
Par. 1. Pluralité des organisations régionales et polycentrisme normatif.	217
Par. 2. Les actes unilatéraux des organisations internationales	221
A. Elaboration	221
B. Nature et portée juridiques	229
Section 2. Les conventions négociées par la représentation d'une organisation intégrée par substitution aux Etats membres.	231
Chapitre V. Polycentrisme et normativité coutumière	234
Section 1. Rôles respectifs des agents techniques du dévoilement de la coutume	234
Par. 1. Le rôle du juge international	234
Par. 2. Rôle du codificateur	241
Par. 3. L'importance variable/relative de la doctrine	242
Section 2. La coutume éclatée	244
Par. 1. Coutumes particulières et polycentrisme normatif.	244
Par. 2. Normativisme polycentrique et coutume générale.	246
Titre III. Polycentrisme et normativité internationale dans le cadre de la transposition d'une règle nationale	249
Chapitre I. La normativité étatique unilatérale	250
Section 1. L'autoproduction normative étatique sans prétention à la normativité internationale: principes généraux de droit reconnus par les nations civilisées	250
Section 2. Normativité unilatérale auto-contraignante.	255
Chapitre II. L'auto-normativisme étatique avec prétention à la normativité internationale: l'extraterritorialité normative	258
Section 1. Problématique générale de l'extraterritorialité	259
Par. 1. L'extraterritorialité normative – définition.	260
Par. 2. L'extraterritorialité – contenu	261
Section 2. Pratique contemporaine de l'extraterritorialité normative	267
Par. 1. L'extraterritorialité, expression d'une conception du droit comme instrument de puissance économique et de politique étrangère.	267
A. Doctrine américaine	268
B. Critique	270
Par. 2. Les mesures extraterritoriales au regard du droit de l'Union européenne	274
A. Le champ d'application des sanctions européennes	274
B. Des cas de jurisprudences peu exigeantes quant au lien nécessaire pour imposer une règle européenne hors du territoire communautaire	275
Par. 3. La multiplication des législations anti-corruption à portée plus ou moins extraterritoriale	276

Section 3. La question de l'imposition de la législation nationale en matière de sanctions économiques dans les relations internationales	280
Par. 1. L'invocation d'une législation nationale devant le juge international : cas de la rétorsion dans les relations économiques internationales	281
Par. 2. L'imposition à des Etats tiers de l'application des embargos et des sanctions nationales à un autre Etat	287
Section 4. Sur la contrariété ou non au droit international de l'application extraterritoriale des lois nationales	290
Par. 1. Question de la conformité au droit international des législations américaines en cause	290
A. Le précédent de la loi Helms-Burton	290
B. Les lois FCPA et FATCA	291
C. Des mesures de sanctions et d'embargo en contrariété avec les règles de l'OMC?	294
Par. 2. L'extraterritorialité normative ou d'édiction ne serait-elle pas nécessairement contraire au droit international général? . .	296
Titre IV. Jurisprudence et polycentricité normative	303
Chapitre I. Le pouvoir normatif du juge international : rappel de la problématique	304
Section 1. La conception classique du rôle du juge	304
Section 2. Le pouvoir normatif du juge : la jurisprudence internationale	307
Par. 1. A travers les décisions en matières contentieuses	308
Par. 2. A travers les avis consultatifs	316
Chapitre II. La fabrication polycentrique des décisions juridictionnelles internationales et le développement du droit international au moyen de l'interprétation normative par le juge	322
Section 1. Production de la norme ou du standard jurisprudentiel	323
Section 2. Les opinions séparées des juges	329
Section 3. Le développement du droit international au moyen de l'interprétation normative par le juge	332
Par. 1. Pouvoir d'interprétation et développement normatif	332
Par. 2. De la relativité de la chose jugée à la jurisprudence comme moyen de création d'une norme générale	334
Chapitre III. Procédures contentieuses d'intérêts collectifs (<i>public interest litigation</i>), unilatéralisme législatif et juridictionnel et polycentrisme normatif international	336
Section 1. Compétence universelle et polycentrisme normatif	336
Section 2. Contentieux transnationaux et polycentrisme normatif	338
Par. 1. Illustration 1 : législation canadienne sur le terrorisme	339
Par. 2. Illustration 2 : quelques cas de normativité transnationale prétorienne	340
Deuxième partie. Expansion et réalisation du droit international à la lumière du polycentrisme normatif	345
Titre I. Expansion du droit international et polycentrisme normatif <i>ratione materiae</i>	347
Chapitre I. Droit des investissements internationaux et droit international	348
Section 1. Une normativité éclatée	348

Section 2. Risque de concurrence et de conflits de compétence juridictionnelle	353
Chapitre II. Droit du commerce international et droit international . .	359
Section 1. L'OMC et les accords régionaux de partenariats commerciaux	359
Section 2. Concurrence entre mécanismes de règlement des différends de l'OMC et les mécanismes régionaux	362
Chapitre III. Normativité internationale périphérique et polycentrisme juridique	364
Section 1. <i>Lex mercatoria</i> et ordre juridique arbitral	365
Par. 1. Deux concepts pour désigner une même réalité: un droit tiers	365
Par. 2. Rapport avec le droit international général	369
Section 2. <i>Lex sportiva</i> : normer sans l'Etat et réaliser avec l'Etat .	370
Section 3. <i>Lex electronica</i> : normativité transnationale <i>sui generis</i> .	372
Chapitre IV. Polycentrisme normatif et problème de cohérence globale du droit international	375
Section 1. Problème de cohérence normative: cas de la diversité des régimes de responsabilité internationale	375
Section 2. Diversité des juridictions internationales: problème de cohérence jurisprudentielle	378
Par. 1. Position du problème	379
A. Risque d'interférence des domaines de compétence juridictionnelle	380
B. Risque de conflits de jurisprudences – Absence de hiérarchie entre juridictions	384
Par. 2. Sur le plan pratique	385
Titre II. Polycentrisme normatif et réalisation du droit international . . .	393
Chapitre 1. Polycentricité normative et réalisation du droit par les gouvernements	394
Section 1. Le principe d'autodétermination	394
Par. 1. Application du principe d'autodétermination	394
A. De la Déclaration de Wilson de 1918 à la résolution 1415 (XV) du 14 janvier 1960	395
B. Principe d'autodétermination et sécession: éléments de la pratique contemporaine	397
1. L'autodétermination-sécession comme moyen d'amputation du territoire d'un Etat souverain: cas du Kosovo .	398
2. De la conquête territoriale par le recours au droit à l'autodétermination d'une population étrangère: cas de Mayotte et de la Crimée et autres parties de l'Ukraine	402
C. Cas de Mayotte ou le détournement du principe d'autodétermination dé-coloniale: un précédent dommageable pour le droit international	403
D. Cas de la Crimée et autres territoires de l'Est de l'Ukraine	407
a) La Crimée	408
b) Cas de Donetsk et de Lougansk (Luhansk)	411
Par. 2. Existe-t-il un droit à la sécession en droit international? .	415

A. Le droit international général	415
B. Pratique régionale africaine	421
Section 2. L'interdiction du changement anticonstitutionnel de gouvernement en Afrique.	422
Par. 1. Contexte d'adoption de la règle	423
Par. 2. Sens et portée controversée de la règle	424
A. La mise hors la loi de la conquête du pouvoir par la force ou « coup d'Etat ».	424
B. L'interdiction de la conservation du pouvoir au moyen de la manipulation de la constitution	427
Section 3. La réalisation de la règle en rapport avec les activités d'une organisation internationale et de ses membres	433
Par. 1. L'indétermination de la règle applicable en cas de respon- sabilité dans le cadre des rapports entre les Etats membres d'une organisation intégrée ou d'intégration et les Etats tiers	433
Par. 2. La question de la responsabilité dans le cadre des rapports entre une organisation communautaire et une organi- sation à caractère général	434
Chapitre II. Polycentricité de la norme et réalisation du droit par le juge interne	437
Section 1. Problématique générale	437
Par. 1. La réalisation par la mise en œuvre de la compétence universelle	437
Par. 2. Le problème de détermination des règles applicables en matière de responsabilité dans un contexte de diversité des régimes conventionnels de la responsabilité internationale.	440
Section 2. La réalisation par les juges internes	442
Par. 1. Interprétation et application des règles dites primaires par le juge interne	443
Par. 2. Interprétation et application des règles dites « secon- daires » par le juge interne.	448
Par. 3. Cas spécifique de la réalisation du droit international par les juges africains	452
Titre III. La règle internationale au défi de la puissance	457
Chapitre I. Fait de puissance et réalisation polycentrique du droit international	458
Section 1. Le fait de puissance dans le champ du droit interna- tional : position du problème.	458
Section 2. Illustrations	461
Par. 1. Dénonciation ou légitimation sélective des violations du droit international	461
Par. 2. Sanctions internationales.	463
A. Les sanctions contre la Russie à la suite de l'invasion de l'Ukraine.	464
B. Les sanctions de la CEDEAO/UEMOA contre des Etats membres pour violation de l'interdiction du changement anticonstitutionnel de gouvernement.	466
Chapitre II. Puissance, principe d'équilibre et polycentrisme normatif	479
Section 1. Droit international et intérêt national. Considéra- tions générales	479
Section 2. Le droit international, un droit d'équilibre entre égaux	482

Par. 1. L'effectivité du droit international à la faveur de l'équilibre de puissance	483
A. Le principe d'équilibre: son développement dans l'ordre européen au XIX ^e siècle	483
B. Le principe d'équilibre, un principe adaptable dans l'ordre international contemporain	486
Par. 2. Les Etats puissants, garants <i>de facto</i> ou <i>de jure</i> du respect du droit international	492
Section 3. Le droit international, un droit assujéti par les Etats les plus puissants	496
Par. 1. Position du problème: la superpuissance n'obéit qu'à l'autolimitation	496
Par. 2. Puissance et assujétissement du droit international	503
A. Instrumentalisation: position du problème.	504
1. La doctrine Monroe	505
2. La doctrine Drago	506
3. La doctrine Stimson	507
B. L'instrumentalisation conduit au mépris de la règle du droit international dès lors que la violation de celle-ci peut être sans conséquence	510
C. Illustration 1: Le dévoiement du principe de la responsabilité de protéger	514
D. Illustration 2: Confrontation entre la règle et un fait ou comportement contraire d'un sujet	519
Par. 3. Occultation du droit et paralysie des mécanismes de garantie	526
A. Non-invocation expresse de la légitime défense?	526
B. La neutralisation institutionnelle par l'irrésolution politique des tensions nées à l'occasion de la réalisation du droit: paralysie du Conseil de sécurité	531
Section 4. Multilatéralisme, polycentrisme normatif et multipolarité de l'ordre international	534
Par. 1. Fondements: pluralisme culturel, diversité des valeurs et des intérêts des Etats	534
Par. 2. Le défi du multilatéralisme à la lumière des enjeux du monde actuel	541
Conclusion générale	552
A propos de la bibliographie.	557